



## **MISE A DISPOSITION DE VÉLOS A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE POUR LES HABITANTS DE VERNON**

### **ACCÈS AU SERVICE**

Le service de mise à disposition de VAE est à destination de toute personne résidente de la Commune à titre principal ou secondaire.

### **FONCTIONNEMENT**

#### **Modalités de réservation**

Le service fonctionne par l'intermédiaire d'un planning partagé en ligne auquel l'utilisateur a accès après inscription au service. Les VAE sont mis à disposition à la journée ou à la semaine moyennant une contribution aux frais.

#### **Modalités de stockage et de recharge**

Les VAE sont stockés et rechargés par les usagers. Dans la mesure du possible les VAE doivent être stockés dans un abri fermé.

#### **Modalités d'échange :**

L'utilisateur suivant vient chercher le VAE chez l'utilisateur précédent, les coordonnées de chacun étant mentionnées sur le planning de réservation en ligne.

#### **Accessoires fournis :**

Deux sacoches, un antivol en U avec câble, une housse, une bombe anti-crevaison, une petite pompe.

#### **Entretien :**

L'utilisateur doit pourvoir dans la mesure du possible à l'entretien du VAE, c'est-à-dire à toutes les petites interventions comme la réparation d'une crevaison, le gonflage des pneus.

#### **Service technique :**

En cas de problème technique ne pouvant être résolu par l'utilisateur, celui-ci peut contacter les référents techniques : Rémy ou Xavier ou Simon.

### **CONDITIONS D'EMPRUNT**

#### **Responsabilité et engagements**

L'utilisateur doit vérifier le bon état de fonctionnement du vélo qu'il emprunte (freins, gonflage des pneus...), le bon état général, la charge à plein de la batterie et la présence de tous les accessoires cités article précédent.

#### **Durée de mise à disposition et modalités de contribution aux frais**

Les VAE sont mis à disposition à la journée ou à la semaine. Le montant de la contribution aux frais est de 4€ pour la journée et 20€ pour la semaine.

Chaque usager, au moment de son inscription au service, règle une avance minimale de 20 €. Ensuite le montant de chaque utilisation sera prélevé sur cette somme. A épuisement du crédit, la gestionnaire vous contactera pour son renouvellement.

La prise en charge du vélo se fait directement au domicile du précédent usager après contact téléphonique (coordonnées sur le site de réservation en ligne).

